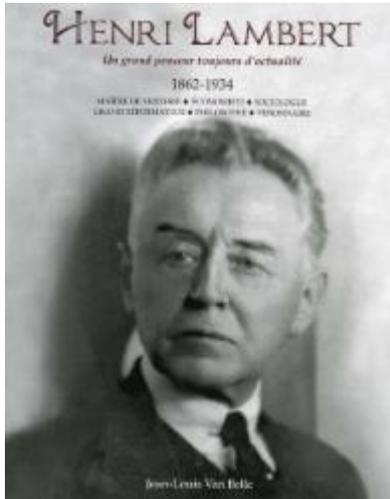


5. Réforme des régimes coloniaux - Internationalisation



« Qui pourrait contester qu'en provoquant l'internationalisation du Congo, les Belges auraient pris le parti le plus noble et le plus digne, en même temps que le plus sage et le plus patriotique, qu'ils se seraient élevés dans la considération et la sympathie des peuples ? L'homme, à notre époque, n'a plus le droit de désespérer des progrès de l'humanité, ceux-ci fussent-ils apparus en des visions infinies : rien, certes ne s'oppose à ce que l'on conçoive qu'un jour, l'oeuvre internationale de colonisation idéale étant accomplie ou en voie d'accomplissement, les autres « Congos » – portugais, français, anglais, peut-être d'autres encore, limitrophes – soient joints spontanément au « Congo belge » dans un but d'élargissement de cette première « colonie humaine », de ce premier « état international ».

Henri Lambert